

Covid-19 : «Pour aller voter, il est évident qu'on ne demandera pas le passe sanitaire», déclare Attal

Par **Guillaume Errard**

Publié il y a 8 heures,

Mis à jour il y a 7 heures

Le porte-parole du gouvernement, invité du Grand Jury LCI-RTL-Le Figaro, a exclu que le passe sanitaire soit exigé pour voter aux prochaines élections présidentielles.

Le porte-parole du gouvernement a exclu qu'un passe sanitaire soit exigé dans les bureaux de vote pour les prochaines élections présidentielles dont le premier tour aura lieu le 10 avril.

«Pour aller voter, il est évident qu'on ne demandera pas le passe sanitaire», a affirmé Gabriel Attal au Grand Jury LCI-RTL-Le Figaro.

À partir de ce lundi, le passe sanitaire sera obligatoire pour les employés de nouveaux secteurs comme la restauration, les transports publics, les salles de sport, de cinéma, de concert ou encore les musées.